

Lancement du Passeport de la Danse: Un Réseau de Solidarité Syndicale pour les Danseurs à l'Étranger

ROTTERDAM, 6 novembre 2018: La Fédération Internationale des Acteurs (FIA) et ses membres européens représentant les danseurs ont lancé le Passeport de la Danse

Rassemblé à Rotterdam, le 6 novembre, pour l'événement final du projet européen *Dance futures – Créer des mécanismes d'aide à la reconversion des danseurs et promouvoir une mobilité durable dans le secteur de la danse*, le groupe européen de la Fédération Internationale des Acteurs (FIA) a lancé son nouveau Passeport de la Danse.

Les danseurs sont des artistes-interprètes particulièrement mobiles. Du fait de l'absence de barrière de la langue, ils sont généralement amenés à travailler dans de nombreux pays au cours de leur carrière et bataillent souvent pour donner du sens au patchwork des régimes administratifs, financiers et sociaux auxquels ils ont été soumis au cours de leurs vies professionnelles – les rendant plus vulnérables lorsqu'ils tentent d'accéder à leurs droits sociaux.

L'objectif du Passeport de la Danse est d'être une source de soutien pour les danseurs professionnels dans le contexte de la mobilité. Il s'agit d'un réseau de solidarité syndicale pour les danseurs à l'étranger. Ce mécanisme permet aux danseurs à jour de leurs cotisations syndicales dans leur pays d'origine d'accéder au soutien du syndical local lorsqu'ils travaillent pour une courte période dans n'importe quel pays européen comptant un syndical participant. Grâce au partenariat et à la coopération entre les syndicats membres de la Fédération Internationale des Acteurs (FIA), le Passeport de la Danse offre une meilleure information et une protection plus complète pour les danseurs travaillant en Europe.

Le Passeport de la Danse est destiné aux danseurs professionnels basés en Europe et prévoyant de travailler pour une courte période dans un autre pays européen. Les danseurs pourront accéder gratuitement aux informations disponibles sur ce site internet, dont les coordonnées d'une personne de contact dans chaque syndicat participant au mécanisme, ainsi qu'une série de questions fréquentes. Pour des informations ou conseils plus spécifiques ou pour tous services additionnels, le danseur devra contacter le syndicat local et prouver qu'il ou elle est syndiqué dans son pays d'origine.

Pour plus d'information à propos du Passeport de la Danse, visiter : www.dancepassport.eu

Ce projet a reçu le soutien financier de l'Union européenne.

A PROPOS DE NOUS

FIA – La Fédération Internationale des Acteurs (FIA) est une fédération mondiale de syndicats, guildes et associations professionnelles d'artistes-interprètes. Fondée en 1952, elle représente plusieurs centaines de milliers d'artistes-interprètes avec plus de 90 organisations membres dans plus de 60 pays à travers le monde.



Contact presse: Anouk Van den Bussche; abussche@fia-actors.com; +32 488 154 914
Camille Richard; crichard@fia-actors.com; +32 2 234 5653